

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N° 3618

présenté par  
Mme Jacquier-Laforge  
à l'amendement n° 3329 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 74 QUATER A**

I. - Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« au sein de ce conseil. »

II. - En conséquence, au début de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« Les membres désignés »,

les mots :

« La désignation de ses membres ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.